

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

ARRETE MUNICIPAL n° 2024-139

MISE A JOUR DES ANNEXES DU PLAN LOCAL D'URBANISME PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) – Chemin des Nariées

Le maire de la Commune de Vallouise-Pelvoux,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles R. 151-52 (12°) et R. 153-18 ;

Vu la délibération n° 13 du conseil municipal du 27 septembre 2024 approuvant la convention de Projet Urbain Partenarial concernant les parcelles cadastrées D1592, D1595 et D1596 situées au lieu-dit « le Chastel » ;

Vu la convention de projet urbain partenarial conclue avec Madame Roseline SEMIOND épouse BONNET d'une part et Madame Elisabeth GRIMBERT veuve SEMIOND, Madame Béatrice SEMIOND épouse DERAPPE, Madame Agnès SEMIOND et Monsieur François SEMIOND d'autre part, concernant le financement des équipements publics rendus nécessaires par les opérations de construction envisagées sur les terrains ci-dessus référencés ;

ARRÊTE

Article 1er : Le périmètre fixé par la convention de projet urbain partenarial susvisée est annexé au plan local d'urbanisme.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au préfet et affiché en mairie durant un mois.

Fait à Vallouise, le 16.12.2024.

Madame le Maire
Gaëlle Moreau

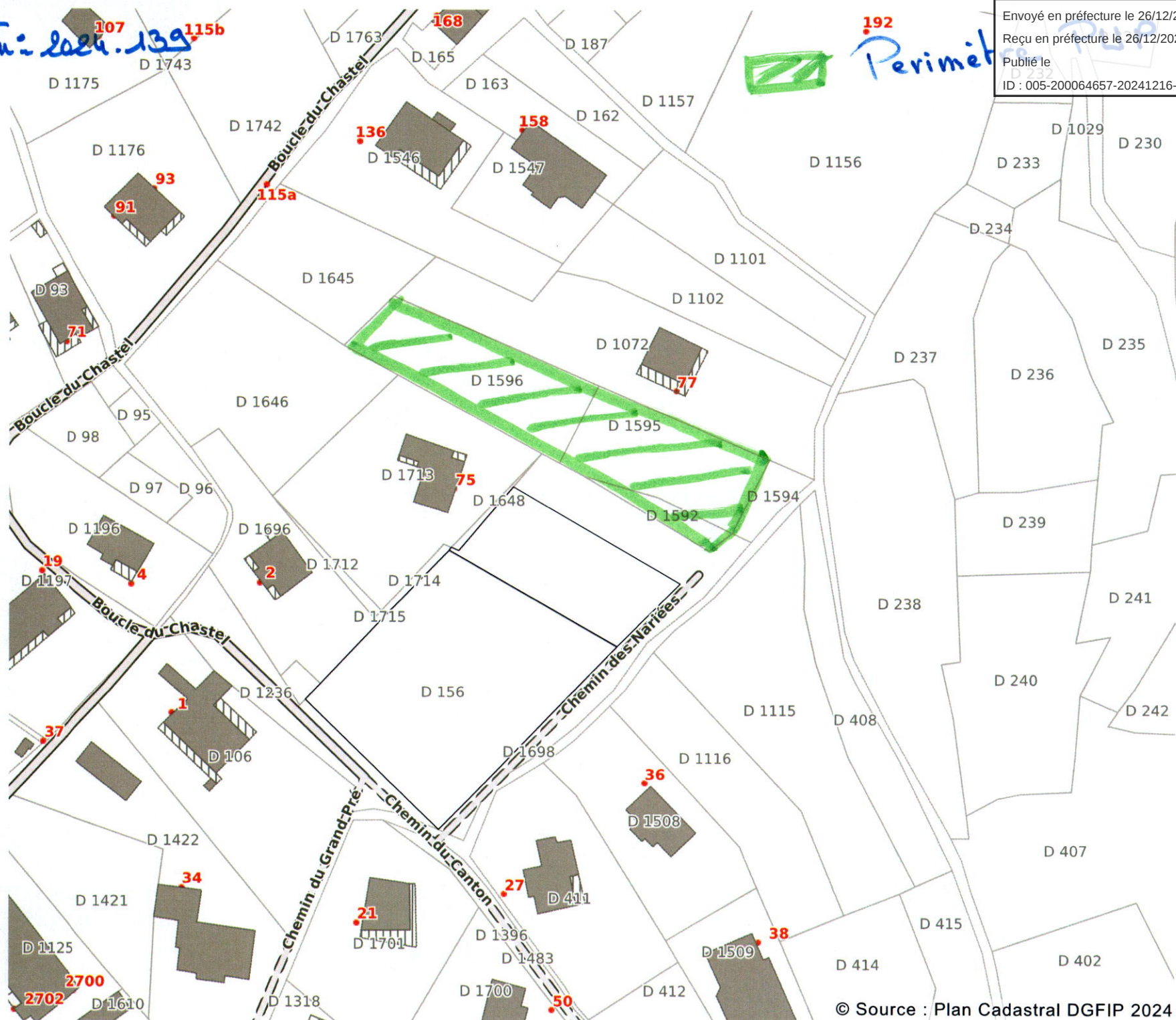


Délais et voies de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Marseille, par courrier (31 rue Jean-François LECA, 13002 MARSEILLE) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter du premier jour de son affichage en mairie.

Dans le même délai, un recours gracieux est également possible auprès du maire. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

annexe
arrêté n° 2024.139

Envoyé en préfecture le 26/12/2024
Reçu en préfecture le 26/12/2024
Publié le
ID : 005-200064657-20241216-D2024139-AR



© Source : Plan Cadastral DGFIP 2024